

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 7 septembre 2021

SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX PASSAGES À NIVEAU SNCF RÉSEAU SENSIBILISE LES USAGERS DE LA ROUTE À L'OCCASION DU VÉLOTOUR



En cette période de rentrée, SNCF Réseau organise des actions de prévention dans toute la France pour sensibiliser les piétons, 2 roues et automobilistes au respect du code de la route aux passages à niveau. Le mot d'ordre : « Au passage à niveau, feu rouge clignotant = arrêt absolu. Restons vigilants ».

Pour la 15^{ème} édition du Vélotour à Dijon, qui est l'évènement permettant de sillonner la capitale des Ducs à vélo dans une ambiance conviviale et ludique, SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté a renouvelé son partenariat pour la 7^{ème} année permettant ainsi de réaliser des opérations de prévention aux passages à niveau auprès des usagers de la route. Cette journée a permis d'interpeller plus de 500 personnes sur les comportements à risque.

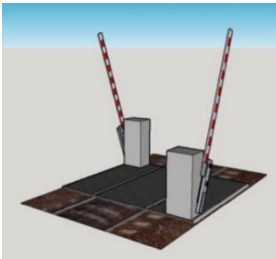
Les passages à niveau constituent un carrefour singulier entre la route et la voie ferrée. Les principales causes d'accidents sont le manque de vigilance, l'impatience et l'ignorance du risque. Piétons, 2 roues, automobilistes, conducteurs professionnels ... restons vigilants. Dans 98% des cas, les accidents aux passages à niveau sont liés à un non-respect du code de la route.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRÉVENTION SUR LES RISQUES AUX PASSAGES À NIVEAU AU VÉLOTOUR DE DIJON

Pour sensibiliser le grand public sur l'importance du respect du code de la route aux passages à niveau, SNCF Réseau organise un véritable roadshow dans toute la France. A Dijon, SNCF Réseau a mis à disposition des participants du Vélotour un stand situé sur le village ravitaillement au CREPS. Il avait pour objectif d'interpeller sur les comportements à risque :

- En faisant de la **pédagogie** à l'aide d'une maquette de passage à niveau,
- En proposant une **expérience immersive**,
- Par des **témoignages**, pour marquer les esprits.



UN MESSAGE CLÉ PORTÉ PAR SNCF RÉSEAU ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans 98% des cas, les accidents aux passages à niveau sont liés à un non-respect du code de la route. Les principales causes sont le manque de vigilance, l'impatience et l'ignorance du risque.

Le mot d'ordre : « Au passage à niveau, feu rouge clignotant = arrêt absolu. Restons vigilants ».

Le code de la route précise que « *la priorité de passage appartient aux matériels circulant normalement sur cette voie ferrée* », « *Tout conducteur doit marquer l'arrêt absolu devant un feu de signalisation rouge, fixe ou clignotant* », « *lorsque la traversée d'une voie ferrée est réglée par un feu rouge clignotant, il est interdit aux piétons de traverser cette voie ferrée pendant toute la durée de fonctionnement de ce feu* ».



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En cas de non-respect du code de la route, le conducteur encourt :

- En cas de franchissement d'un passage à niveau : à partir de 135€ d'amende et le retrait de 4 points sur le permis de conduire,
- En cas d'excès de vitesse : les mêmes sanctions que celles encourues sur les routes. À savoir, pour les infractions les plus graves : une amende forfaitaire jusqu'à 3 750 € ; un retrait jusqu'à 6 points sur le permis de conduire ; une suspension de 3 ans du permis de conduire, à partir de 30 km/h au-dessus de la limitation de vitesse ; une immobilisation et/ou confiscation du véhicule, à partir de 40 km/h au-dessus de la limitation de vitesse ; une peine de 3 ans de prison, en cas de récidive d'excès de vitesse supérieure ou égale à 50 km/h.

CHIFFRES CLÉS

- 98% des accidents routiers aux passages à niveau sont dus aux mauvais comportements des usagers de la route.
- Un train lancé à 90 km/h nécessite 800 mètres pour s'arrêter tandis qu'une voiture met 70 mètres.
- On dénombre au total 15 000 passages à niveau sur le réseau ferré national exploité, franchis chaque jour par 16 millions de véhicules.
- SNCF Réseau consacre chaque année 120 millions d'euros à la maintenance des passages à niveau et près de 800 000 euros à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès du grand public. 33 millions d'€ ont été investis en 2020 pour la suppression de passages à niveau et 17 M€ pour l'amélioration de la sécurité aux passages à niveau.

LES CHIFFRES À RETENIR

La France compte **15 000** passages à niveau sur voie publique ouverts à la circulation des trains.

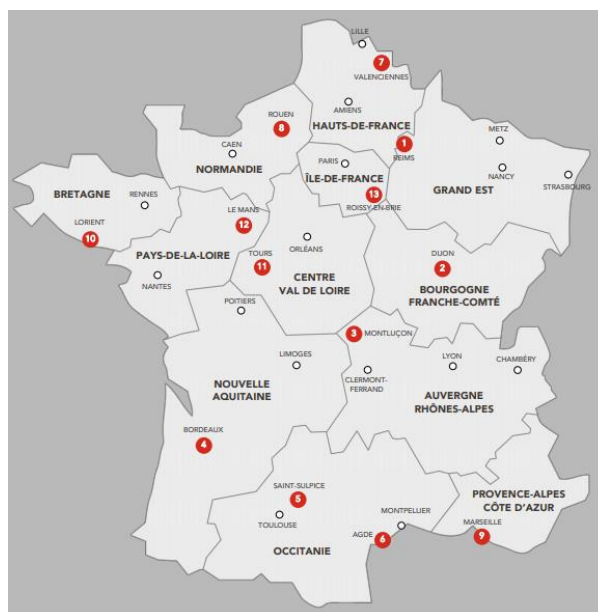
100 collisions sont recensées chaque année et environ 30 personnes perdent la vie.

Les passages à niveau sont situés à **69%** sur voirie communale, à 30 % sur voirie départementale, à moins de 1 % sur route nationale.

800 mètres, c'est la distance nécessaire pour qu'un train roulant à 90 km/h s'arrête en freinage d'urgence, contre 70 mètres pour une voiture.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CALENDRIER DES STANDS DE PRÉVENTION



- | | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| 1 29 août : Reims | 8 22 septembre : Rouen |
| 2 5 septembre : Dijon | 9 25 septembre : Marseille |
| 3 9 septembre : Montluçon | 10 30 septembre : Lorient |
| 4 12 septembre : Bordeaux | 11 2 octobre : Tours |
| 5 15 septembre : Saint-Sulpice | 12 5 octobre : Le Mans |
| 6 16 septembre : Agde | 13 9 octobre : Roissy en Brie |
| 7 19 septembre : Valenciennes | |

À propos de SNCF Réseau

Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de service pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de ligne dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité absolue la satisfaction de ses clients. L'entreprise compte 53 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 5,9 milliards d'euros en 2020.

www.sncf-reseau.com

CONTACT PRESSE :

SNCF Réseau

Valérie LÉPINAY - 06 88 13 59 52 – valerie.lepinay@reseau.sncf.fr